

DEPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande présentée par l'entreprise VEOLIA EAU (La Halte de Saint Front 61700 DOMFRONT EN POIRAIE – frederic.guitton@veolia.com – 02.33.14.10.89), sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public, afin de supprimer un branchement sur le réseau d'eau potable, 16 boulevard André Hamonic, du 21 au 25 septembre 2026,
- Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

- **ARRETE** -

ARTICLE 1 - Afin de procéder à la suppression d'un branchement sur le réseau d'eau potable, l'entreprise VEOLIA EAU est autorisée à occuper le domaine public, 16 boulevard André Hamonic, du 21 au 25 septembre 2026.

ARTICLE 2 – Pendant la durée des travaux :

- La circulation sera autorisée mais un empiètement aura lieu sur la chaussée,
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 - Le demandeur se conformera aux prescriptions des services techniques pour ces travaux. Les travaux de réfection définitive de tranché, seront réalisés par le demandeur.

ARTICLE 4 - Dès la fin des travaux, le demandeur devra prendre contact avec les services techniques de la commune de La Ferté-Macé (16 rue Pierre Neveu 61600 La Ferté-Macé – 02.33.14.00.45 – services.techniques@lafertemace.fr), afin de pouvoir réaliser l'attachement.

ARTICLE 5 - Le demandeur devra prendre toutes précautions utiles afin que le droit des tiers demeure expressément réservé, ces travaux étant placés sous sa seule responsabilité.

ARTICLE 6 - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur qui sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 7 - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur l'Adjudant-Chef du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
- L'entreprise VEOLIA EAU

Fait à LA FERTE-MACE, le 16/09/2026,
Le Maire,
José COLLADO

